

COMMISSION TOURISME

Compte rendu du jeudi 29 mai 2008.

Présents :

- Madame Carine SOLER/UMIH 11
- Madame Magali LACUVE/Camping le Moulin Sainte Anne Villegly
- Monsieur Daniel FOUSSAT/ATAC VTT Aragon
- Monsieur Georges TARABBIA/Citoyen
- Monsieur François RAYNAUD/CDT
- Monsieur Eric PECHADRE/OT de Caunes Minervois
- Madame Maryse LOURMIERE/Chambre des Métiers
- Monsieur Yvan BORENA/ASF
- Monsieur François CASTAN/ASF
- Madame Séverine OBRY/Chambre de Commerce
- Madame Bénédicte PAYRAU/CDC Minervois Cabardès
- Madame TOUYA/Meublé de Tourisme
- Madame Marie CALLEY/Gîtes de France
- Madame Marielle DUHAMEL/Camping
- Madame Nadine BOURREL/Conseil Général
- Monsieur André DURAND/Moulin à papier, rapporteur de la Commission Tourisme
- Madame Evelyne ROBERT/Atelier du Livre
- Monsieur GLORIEUX/OT Cabardès au Canal du Midi
- Madame Valérie LAFON/Pays Carcassonnais

Excusés :

- Madame Marie Pierre BOYD/Maison de la Région
- Madame Monique SUBRA/Editions du Cabardès
- Monsieur Didier ASTRE/EAURIZON
- Madame Sophie BONZOM/CDC Haut Minervois
- Monsieur Stéphane ROUX/Cru Minervois
- Madame BIEL/OT Trèbes
- Monsieur ANDRIEU/DDA
- Monsieur SCHISANO/DDJS
- Monsieur CUTULLIC/DDJS
- Madame Marie PEDEMONTE/Association des Sites du Pays Cathare
- Madame Espérance VELASCO/Logis de France
- Madame Patricia MUNICH/CFPM
- Monsieur Jean François MENARD/CCI
- Madame Géraldine ALQUIER/Tourisme et Loisirs
- Madame Adeline BOSCH/CDC Piémont d'Alaric
- Madame ELOFFE/Abbaye de Villelongue
- Madame Pauline LAPEYRE/CDC Cabardès au Canal du Midi
- Madame Florence CROUZAT/CDC Cabardès au Canal du Midi
- Monsieur Michel ESCANDE/Conseil Général
- Monsieur Jean Baptiste LABADIE/Domaine Vignalet

Les documents suivants ont été remis :

- Le sondage SOFRES sur les envies de Week end des Français (à consulter sur le Site www.payscarcassonnais.com)
- La revue « ELEVEN » à destination du public anglais résidant sur notre territoire (6000 exemplaires)
- Le Guide Officiel du Canal du Midi avec l'encart publicitaire du Pays Carcassonnais sur le Guide des 7 Circuits (nous demander un exemplaire si besoin)

L'intervention de Madame Maryse LOURMIERE, Chambre des Métiers :

Madame Lourmière tenait à faire savoir à la Commission Tourisme la satisfaction des Artisans concernant les retombées économiques du Guide des 7 Circuits, en l'occurrence la Pralinerie du Mazet, la Charcuterie Kieffer et le restaurant de Homps.

Merci à tous de nous faire remonter les observations concernant ce travail partenarial.

Le partenariat Autoroutes du Sud de la France et Pays Carcassonnais :

Monsieur François CASTAN est le nouveau Chef de District pour Carcassonne.

Le Pays Carcassonnais s'est repositionné pour la deuxième année consécutive pour l'animation de l'aire d'autoroute de la Cité du 14 juillet 2008.

Le but étant d'animer par le biais d'ateliers ludiques et de tombolas les 1000 personnes présentes de 16h00 à 23h00 (touriste du Grand Sud de la France, de Nice à Bordeaux).

Cette année, un animateur de Radio Traffic sera sur place et de nombreux spots indiquant cette opération seront diffusés tant en amont que durant la journée.

Les 29 tentes avec parois latérales sont prêtés gracieusement par la Communauté de Communes du Piémont d'Alaric : comme l'année dernière, une caution de 15 euros pour la tente et une caution de 50 euros pour valider votre participation seront demandées aux prestataires touristiques participants.

Les ASF, aidés par 2 ou 3 personnes du Pays Carcassonnais, veilleront aux montage/démontage et transport des dites-tentes.

Il est également demandé de rencontrer le responsable DYNEFF pour voir les modalités de vente sur l'aire d'autoroute de la Cité en présence des artisans concernés, demande également transmise à Monsieur COSTE du CDT en tractation également avec cette société.

ATAC VTT propose un circuit VTT sur l'aire et EAURIZON est en négociation pour obtenir le prêt d'un mur d'escalade : chaque prestataire (y compris les ASF et le Pays Carcassonnais) doit se renseigner sur la couverture des assurances.

Les ASF doivent également se rapprocher de la Croix Rouge pour avoir ce jour-là une assistance sur place.

Pour la première fois, un dépliant format A4, le plus simple possible (et donc, le moins onéreux possible) sera distribué sur l'aire afin de faire connaître les différentes animations et prestataires présents.

Une réunion technique aura lieu très prochainement.

La convention de partenariat éditorial entre le CDT et le Pays Carcassonnais pour 2008 :

Cette convention porte sur l'édition 2008 de la Carte du Pays et sur le Guide des 7 circuits (automne 2008) sur les points suivants :

Carte Touristique : 10 000 exemplaires pour un montant total de 4500 euros (2250 euros à la charge du CDT, 2250 euros à la charge du Pays)

Guide des 7 circuits en Pays Carcassonnais : 200 000 exemplaires pour un montant total de 30 000 euros (4500 euros à la charge du CDT, 25 500 euros à la Charge du Pays).
Cette convention a été validée par la Commission.

Modifications de la Carte Touristique du Pays Carcassonnais :

Les Communes, Communautés de communes, offices de tourisme et syndicats d'initiative du Pays Carcassonnais ont reçu par mail la carte et la demande de modifications, la commission tourisme n'a fait que procéder aux dernières modifications.

Les pictogrammes ont été également mis à jour (pour les communes n'ayant pas donné de réponses, nous en avons conclu qu'il n'y avait pas de changements à opérer.).

RIS SUR LE TERRITOIRE :

Le Conseil Général va remettre à jour vos panneaux d'informations touristiques : une carte sera envoyée très prochainement aux Communautés de Communes, aux Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative pour voir si leur emplacement est toujours pertinent.

Merci également d'en profiter pour nous informer de vos souhaits concernant de nouveaux panneaux.

Fin du compte rendu
Elaboré par Valérie LAFON
Le 6 juin 2008.

Valide par André DURAND
Le 7 juin 2008.